

Rongeurs de trésorerie



Le campagnol terrestre n'est pas considéré comme une calamité naturelle, mais est un ravageur au même titre que les pucerons ou les limaces.

La régulation de cette espèce super-prolifique représente cependant un défi très particulier pour la profession agricole.

Voilà plusieurs dizaines d'années que l'agriculture est confrontée aux pullulations de campagnols terrestres. Avec, globalement, une impression d'impuissance. Le problème concerne aussi les divers services de vulgarisation et phytosanitaires, qui sont proches de l'agriculture. L'homme sera-t-il toujours tenu en échec par ce petit rongeur ? À l'occasion d'une rencontre, le 14 février 2019, quelques agriculteurs et institutions suisses et franc-comtois se sont retrouvés pour dresser un tableau de la longue bataille des « souris » et des hommes, et essayer de trouver les raisons de la déroute de ces derniers. Nous présentons ici les principaux enseignements tirés de cet échange.

Où est passée l'infanterie ?

À une certaine époque, les communes donnaient quelques sous à toute personne qui présentait un trophée de chasse attestant de son effort pour la régulation des populations (queue de « souris »). Suite à une enquête, la majorité des communes des Franches-Montagnes ont expliqué que les finances dévolues au paiement des taupiers ont été retirées des budgets il y a environ 20 à 30 ans, car plus personne ne piégeait et donc que cet argent n'était plus utilisé. Pourquoi ?

La mécanisation aidant, les emplois se sont fait rares en agriculture. Les domaines agricoles se sont agrandis. Parmi les multiples mutations qu'a

connu l'agriculture, il en est une qui est passée sous silence : la décollectivisation de la lutte contre les campagnols.

Ainsi, un effort qui était autrefois soutenu par les communes est devenu la responsabilité individuelle des agriculteurs. Dans le même temps, les agriculteurs se retrouvent avec des domaines plus grands qu'à l'époque. Parlera-t-on aussi de la charge de travail sur les exploitations ? Parlera-t-on du salaire horaire des exploitants de montagne ? Certainement pas dans cet article, mais ces questions sont en lien direct avec la question de la régulation des campagnols, car cette dernière demande du temps.

La tactique de l'attaque-éclair

C'est tout comme si les campagnols terrestres connaissaient bien la psychologie humaine : ils savent rester discrets juste assez longtemps pour se faire oublier. Sur une période de six à sept ans, ils passent quasiment inaperçus pendant 3 ans, font une saison de regonflement des effectifs, puis déclenchent la guerre-éclair.

Dans les années qui suivent les grandes pullulations, le thème « campagnol » perd de son caractère urgent et prioritaire auprès de l'ensemble des personnes concernées, et en tout premier lieu auprès des agriculteurs. C'est pourtant durant ces périodes calmes qu'il faudrait agir. Les pièges mécaniques et les granulés fumigants sont à la lutte contre les campagnols ce que sont les extincteurs à la prévention des incendies : il faut agir dès la première étincelle, et ne pas attendre de voir les flammes sortir par la fenêtre.

Un couple de campagnols qui commence à se reproduire en mars est capable d'engendrer cent campagnols à la fin de la saison de reproduction, en octobre. Une partie de ceux-ci mourront en hiver, certes, mais au printemps suivant, ce sont bien plusieurs dizaines de couples qui recommenceront à se reproduire. On imagine le résultat au bout de trois ans si aucun prédateur, à quatre ou deux pattes, ne vient les éliminer.

Il faut donc lutter contre l'oubli qui est dans notre nature humaine : on pare au plus pressé. On ne voit pas l'intérêt de se mobiliser s'il n'y a qu'un couple de campagnol par hectare. Et pourtant !

Les stations phytosanitaires des Cantons de Fribourg, Neuchâtel et Jura font des relevés annuels systématiques des populations, sur des secteurs ou des parcelles témoin. Des observations sont aussi faites dans les

cantons de Zürich, Zoug, et Lucerne. Ces institutions sont ainsi les gardiennes de la mémoire des hommes, et se doivent de veiller à ce que personne n'oublie l'incroyable fertilité des campagnols.

Cultiver le champ de bataille

L'étude des populations de campagnol, autant en France voisine que dans les cantons suisses, montre que le terrain de prédilection des campagnols est la prairie permanente intensive, et avec une bonne composition botanique du point de vue fourrager. Le travail du sol, le renouvellement des prairies permanentes en passant par une ou deux années de culture, permettent de rendre le terrain moins propice aux campagnols. Les prairies remises en place après deux années de culture sont bien moins rapidement colonisées par les campagnols.

De même, on sait que la pâture n'est pas appréciée par les campagnols. Dans les open-field de fauche, les pullulations sont fortes et subites, alors que dans les pâturages et dans les prairies proches de pâturages, les cycles ont des pullulations plutôt atténuées (Revue suisse Agric. 41 (5): 301-307, 2009).

Ainsi, en jouant sur les cultures et le pâturage, beaucoup de choses peuvent être faites pour « lisser les pics ». Cela implique de revoir le paysage cultivé dans les zones de montagne. On peut en profiter pour y installer des perchoirs et nichoirs pour rapaces, ainsi que des tas de bois et de pierre pour les hermines (avec les réseaux écologiques, les incitations tout comme le conseil technique ne manquent pas !).

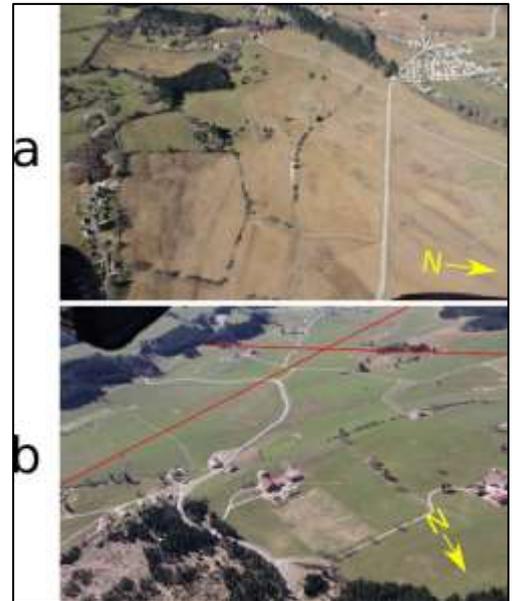
Certains ont gagné la bataille !

Sur les hauts-plateaux du département du Doubs, les pullulations de campagnols ont été fortes et fréquentes depuis 40 ans, ce qui n'a guère laissé d'autre choix aux agriculteurs que d'agir : il en allait de la survie de leurs exploitations. De plus, les moyens de lutte directe (appâts secs enrobés de bromadiolone, un anticoagulant) ne sont distribués qu'aux agriculteurs membres d'une association de lutte. Dans ce contexte, les efforts entrepris, tant en matière de prévention que de lutte directe, ont fonctionné (voir illustration). Les résultats ont été publiés dans la revue

« Fourrages ». Les méthodes utilisées sont vulgarisées dans des documents disponibles sur divers sites (voir encadré).

Légende de l'illustration : Effet d'une pullulation de campagnols sur les prairies a) dans la zone témoin et b) dans la zone de lutte raisonnée (avril 2013, photos : D. Mougin), tirée de Giraudoux et al., 2017. Suivi à long terme d'une zone de pullulation cyclique de campagnols terrestres : le contrôle raisonné des populations est possible ! Fourrages (2017) 230, 169-176.

Cet effort de lutte est-il fréquent en France voisine ? Sur les plateaux du Doubs et du département français du Jura, environ 150 exploitations mettent en place une lutte intégrée, sur 3'000 exploitations situées sur la zone concernée par les pullulations (source : FREDON). Ainsi, 5% des exploitations luttent activement... mais que font les 95% autres ?



L'union fait la force

Le témoignage des agriculteurs de Charquemont fait ressortir les ingrédients de leur succès. Premièrement, la convivialité et le travail ensemble. Comment s'engager dans un effort seul et sans motivation ? Le groupe de lutte a réussi parce que plusieurs agriculteurs se sont motivés ensemble et on partagé, en plus des difficultés, des moments de convivialité. Ce sont eux qui ont aussi réussi à motiver leurs voisins. Deuxièmement, il a fallu, lors de la mise en place de chantiers de traitement réalisés en commun, un partenaire externe, une personne non-agricultrice pour coordonner les emplois du temps et régler les détails logistiques.

Les difficultés de certains ne sont pas passées sous silence : les journées de travail sont déjà bien chargées dans la profession, et cela fait peur d'imaginer se lancer dans une lutte contre les campagnols. Selon l'expérience franc-comtoise, on admet qu'il existe un réel besoin de main-d'œuvre supplémentaire pendant les 5 voire 10 premières années de lutte contre les campagnols. C'est bien ce problème que doivent prendre à bras le corps les personnes motivées. On estime qu'on peut investir jusqu'à 100 CHF/ha dans la lutte, et que cela est plus rentable que de ne rien faire

et avoir entre 800 et 1'200 CHF/ha de dégâts les années de pullulation (c'est-à-dire tous les 6 ans).

Assurer le ravitaillement

Les herbages de montagne sont productifs et sont la base de filières fromagères dont l'agriculture et le pays peuvent être fiers. Qu'en est-il les années de pullulation de campagnol, quand toute une région doit acheter son fourrage à l'étranger ? Le fromage est-il alors toujours originaire de notre terroir ?

La production herbagère suisse, avec son système de semences de mélanges certifiés, ainsi que la compétence pratique qui permet la production, sont reconnus à l'étranger. De telles connaissances permettent de viser une bonne qualité des herbages, et donc d'assurer l'autonomie fourragère. Pour s'assurer de l'autonomie fourragère, au fil des ans et même lors des phases de pullulation, il est cependant nécessaire de constituer des réserves, et donc de les prévoir lorsqu'on planifie sa production fourragère.

Fondation Rurale Interjurassienne

Station Phytosanitaire du Canton du Jura

Yann-David Varennes

Liens internet

Jura et jura bernois

<https://www.frij.ch/Conseil/Production-vegetale-/Station-phytosanitaire/Herbages>

Neuchâtel

<https://www.ne.ch/autorites/DDTE/SAGR/production-vegetale/Pages/Campagnols.aspx>

France

<http://www.campagnols.fr/>

Actualité : campagnols terrestres dans les Franches-Montagnes

Les relevés de la station phytosanitaire montrent que les populations de campagnols terrestres sont en phase de croissance. La population actuelle est du même niveau qu'en automne 2011 pour les transects du Noirmont et des Ecarres. Sur le transect des Rouges-Terres, les populations augmentent après trois ans de stagnation à un niveau bas. La méthode des transects consiste à effectuer un parcours d'environ 2.5 km, le long duquel la présence d'indices frais (taupinières) est observée dans des « cases » de 10 m de long et 5 m de large. L'observateur note pour chaque case si des indices sont présents ou non. Ensuite, le pourcentage de cases avec indices frais est calculé et reporté dans le graphique.

Il faut donc s'attendre à une forte activité des campagnols pendant l'hiver. Ces rongeurs n'hibernent pas et s'alimentent à l'interface entre le sol et la neige quand un manteau neigeux est en place, créant des grandes zones de terre nue au printemps. En fonction des dégâts, un resemis ou sursemis devra être effectué. Il est conseillé de privilégier des mélanges à croissance rapide, comme les mélanges de type 200 (selon nomenclature de l'ADCF). Il faut éviter les mélanges à croissance lente car les campagnols sont en phase de croissance, il n'est donc pas exclu que les herbages remis en état au printemps 2020 soient détruits pendant l'hiver 2020-2021.

Campagnol terrestre

